

Volume XIII, numéro 1, janvier-février-mars 1990

# L'Entraide généalogique

Bulletin officiel de la Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc.



#### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Gisèle Langlois-Martel, présidente  
Grégoire Lussier, vice-président  
Renée A.-Delisle, trésorière  
Claudette Lavarière, sec. générale  
Liliane Evans, sec. administrative  
Lucie Adam, administratrice  
Roland Bertrand, administrateur  
Paul Côté, administrateur  
Denise Dodier-Jacques, administratrice  
Laurent Dubé, administrateur  
Fr. Roland Trudeau s.c., administrateur

#### COMITE DE RECHERCHE ET PUBLICATION

Gisèle Langlois-Martel  
Denise Dodier-Jacques  
Rita A. Bourget  
Alphée Roy  
Roger Duval  
Alain Maltais  
Sauveur Talbot, pers. ressource

#### COMITE DU TELEPHONE

Guy Breton  
Laurette Breton

#### COMITE DE LA PUBLICITE

Grégoire et Alice Lussier

#### COMITE DE LA REVUE

Lucie Adam  
Charlotte Bergeron  
Denise Dodier-Jacques  
Réjean Roy  
Guy Breton (expédition)

#### COMITE DE L'INFORMATIQUE

Lucie Adam  
Réjean Roy  
Serge Blais

Guy Breton (liste des membres)

#### COMITE DE LA BIBLIOTHEQUE

Fr. Roland Trudeau s.c.  
Renée A.- Delisle  
Micheline Gilbert  
Roland Bertrand

#### L'ENTRAIDE GENEALOGIQUE

EDITEUR: La Société de Généalogie des Cantons de l'Est Inc.  
C.P. 635, 1215 Kitchener, local 301  
Sherbrooke ( Québec ) J1H 5K5 Tél.: 562-7741

Les textes n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs. La  
rédaction se réserve le droit d'adapter les textes pour leur  
publication.

Prière d'indiquer votre numéro de membre sur toute correspondance.

Ce bulletin est en vente au prix de 3.00\$ l'unité. Il est envoyé  
gratuitement aux membres de la Société de Généalogie des Cantons  
de l'Est Inc. Cotisation annuelle due le premier janvier.

Membre individuel: 20.00\$

Dépot légal-1er trimestre 1990  
Bibliothèque Nationale du Québec  
Bibliothèque Nationale du Canada  
1 SSN-0226-6245

L'Entraide est publié  
4 fois par année  
Courrier deuxième classe  
Enregistrement no. 6214  
Sherbrooke ( Québec )  
Janvier 1990

## SOMMAIRE

Comités et adresses.....	2
Bury .... Appel aux membres.....	4
Société canadienne sous le régime français. (André Lafontaine).....	6
Adresses importantes en Irlande. (Guy Breton).....	11
<u>Hérage</u> : Des descendants de Blaise Bellot dit Larose et de Nicolas LeRoy. (Sr. Thérèse Poirier).....	12
Prochaines conférences... Correction.....	15
<u>Glanures</u> : Le centenaire de Sherbrooke. (Albert Gravel, ptre.) ..... Publication.....	16
Etienne de Nevers dit Brantigny. (Tiré de: Nos Ancêtres).....	19
Nouvelles publications.....	24
Saviez-vous que? (Alphée Roy).....	25
Un Scott qui n'en n'était pas un. (Lucie Adam).....	26
Boîte aux questions.....	27
Tableau généalogique de Gabrielle Roy. (Réjean Roy).....	28
Gabrielle Roy, mon illustre cousine. (Réjean Roy).....	29

## Heures d'ouverture de la bibliothèque

Notre société compte depuis sa fondation plus de 1800 membres. Il devient donc nécessaire avec une si grande famille d'établir certains règlements à respecter.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce sont des bénévoles qui permettent l'utilisation de la salle de consultation et qui, par le fait même, deviennent responsables des volumes qui s'y trouvent. De plus, la Société de généalogie des Cantons de l'Est est la Société qui, à travers le Québec, offre à ses usagers le plus grand nombre d'heures d'ouverture.

Pour toutes ces raisons, veuillez donc prendre en considération que les heures d'ouverture de la bibliothèque sont du **lundi au vendredi**:

**de 13h 30 à 16h 30**

**de 19h 00 à 22h 00**

**la bibliothèque est donc fermée aux usagers à l'heure du souper.**

Merci de votre compréhension

Le conseil d'administration

# BURY

Paroisse St-Raphaël, Comté Compton  
Baptêmes, mariages, sépultures de 1867 à 1904

La copie du premier registre de l'état civil, pour les années 1868 à 1903 incluse, de la paroisse St-Raphaël de Bury, n'a jamais été déposée chez le protonotaire au palais de justice du district de St-François. Sont manquants les mariages des années: 1904-1905-1906-1907.

ALLARD, Eugène KEENON, Mary	19 02 1882	Jn. Baptiste - Louise Giard John - Rose Donahue
DEMERS, Louis PARADIS, Marie	03 10 1870	Damase - Marie Lamontagne Olivier - Zoé Pelletier
DUMONT, Félix GAULIN, Adelphine	18 11 1889	Jn. Baptise - Philomène Turcotte François - Henriette Gaulin
LAROCHE, Louis LANCTÔT, Odile	21 07 1873	Vf. de Alzire Bergeron Antoine - Jante Longtin
LEONARD, James CADDY, Mary	20 02 1882	Vf. de Ellen Ryan Michel - Mary Cleane
LEONARD, James Hugh DERFEILD, Ann Elizabeth	15 04 1879	Edward - Mary Kenny Philip - Charlotte Bessent
LEONARD, John PEAHLMAN, Mary	04 11 1884	William E. - Mary Keeny Carles - Wellelmina Brunmand
LIZOTTE, Louis LANCTÔT, Victorine	07 01 1878	Louis - Espérance Lizotte Étienne - Sophie Longtin
McADAMS, Hugh WEIR, Sarah Elizabeth	12 11 1877	Mathiew - Margaret McCormick James - Suzan Léonard
MURRAY, John William MURRAY, Belle	25 11 1884	Thomas - Clarrisy Craggy Donald - Alexandria Cameron
PARADIS, Joseph PICARD, Malvina	06 11 1876	Olivier - Zoé Pelletier Joseph - Sophie Labrecque
POULIN, Abraham BOLDUC, Philomène	17 05 1880	Joseph - Christine Rancourt Bénonie - Rosalie Patenaude
POULIN, Bénoni ELLIS, Eather	03 09 1877	Olivier - Marie Veilleux Joseph - Mary Sylvestre
RÉAUME, Télesphore ROUILLARD, Marie-Adèle	18 08 1879	Georges - Constance Larochelle Joseph - Odile Veilleux

TRUDEAU, Jos. Napoléon	13 10 1884	Vf. de Odile P.
BARBEAU, Paméla		Geoffroy - Adélaïde Lanctôt
WEIR, James	22 03 1880	James - Suzann Léonard
BOYD, Lactitia Letty		John - Ellen Boyd

Société de Généalogie des Cantons de l'Est inc.

## La revue, le reflet de ses membres

Tout un chacun aime bien feuilleter L'Entraide généalogique ou encore la dévorer d'un bout à l'autre. Elle devient loisir et source de renseignements. Elle arrive sur nos tables déjà toute prête à déguster... Mais qui s'occupe du service ?... Eh oui! Ce sont des membres comme vous qui contribuent à l'élaboration du menu. Nous faisons donc appel à chacun de vous pour alimenter notre banque d'articles.

Vous avez peut-être fait des lectures, des recherches sur les moeurs d'autrefois, les parlers régionaux, le transport, les métiers, la boustifaille, l'accoutrement, ou autres, et aimeriez les partager avec la tablée. Un grand-père est peut-être pionnier de la région à sa façon et son histoire peut nous aider à comprendre un aspect de notre passé, un pourquoi de notre présent. Ou encore, vous voulez nous faire découvrir votre première génération établie au Canada en nous faisant part du résultat de vos recherches. Quel copieux festin!

Vos trouvailles (volumes, adresses, façon de procéder lors de recherches, faits cocasses) rehausseront le fumet. Pas nécessaire d'offrir un cinq services, une courte page suffit. Vous n'avez qu'à déposer vos ingrédients au secrétariat de la Société. Vos hôtesse et hôtes du comité de la revue se feront un plaisir de vous concocter une franche lippée.

P.S. Les personnes intéressées à faire un résumé de nos conférences mensuelles sont les bienvenues.

Le comité de la revue

## Société Canadienne sous le Régime Français

A l'été 1985, j'ai reçu une lettre d'un résident de la Floride (1) qui me demandait des renseignements sur la période du Régime Français.

C'est à la suite de cette recherche que j'ai été amené à écrire un texte en vue d'en faire le sujet d'une conférence. Celle-ci a effectivement été prononcée devant les membres de notre société au mois de mars 1986.

Au cours du dernier siècle, suite aux travaux de l'historien Américain Francis Parkman (2), la plupart des historiens Anglo-saxons ont véhiculé dans leurs écrits une certaine image de la Nouvelle-France (c'est-à-dire de sa forme de gouvernement, de ses institutions et, finalement, de sa société), qui ne correspond pas à la réalité de cette époque. (3)

De plus, les Canadiens d'aujourd'hui donnent en général l'impression de considérer le gouvernement de la Nouvelle-France comme un gouvernement arbitraire, sinon despotique; ses institutions comme étant d'origine féodale, sa population comme étant peu mobile, essentiellement rurale, sans grande ambition et fortement dominée par son clergé.

Depuis quelques années, grâce aux travaux de spécialistes portant sur l'histoire sociale de la Nouvelle-France, nous pouvons mieux cerner les traits caractéristiques de cette société sous le régime français. Nous y découvrons un peuple énergique, plein d'audace, d'humeur indépendante et dont un fort pourcentage vit en ville ou en périphérie. (4)

Il est quelque peu ironique, que la meilleure étude sur le sujet ait été publiée grâce aux recherches d'un historien venu d'Angleterre à la fin de la dernière guerre et qui enseigna à l'Université de Toronto. (5)

Les théories étayées par Parkman et l'interprétation de l'histoire de la Nouvelle-France, parce qu'elles étaient d'accord avec l'opinion générale de son époque, furent instantanément acceptées par la majorité des Américains et des Canadiens comme étant définitive.

A partir de la critique présentée par Eccles (3) voyons quelle image de la Nouvelle-France était projetée par Parkman.

Ceux qui aiment les situations claires, se délecteront en lisant les volumes de Parkman. D'abord c'est écrit dans un style romantique comme on peut s'attendre d'un travail qui date du 19<sup>e</sup> siècle. Chez lui, pas de nuances, pas de zones grises. L'analyse est toujours claire et limpide. L'auteur donne l'impression de savoir de

quoi il parle et c'est dans doute ce qui explique que cet ouvrage survécut jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. D'un côté il y a les bons, de l'autre les méchants. Pour analyser le long conflit entre la France et l'Angleterre sur cette terre d'Amérique il emploie constamment la norme du progrès. Pour lui, la marche du progrès est inévitable et on ne saurait s'y opposer. Le conflit étant entre les forces de la lumière et celle de l'obscurité. L'Angleterre anglo-saxonne protestante représentant le sceau de la liberté. La Nouvelle-France étant soumise à deux pouvoirs: un roi despotique et l'absolutisme du clergé, par ricochet, sa société, c'est-à-dire ses habitants ne pouvaient faire que bien piètre figure à côté des colons de la Nouvelle-Angleterre.

A partir de ces prémices, il était donc naturel que Parkman conclut ses travaux en écrivant qu'en 1759, la Nouvelle-France fut non pas conquise mais libérée de la tyrannie. Une plus heureuse calamité ne pouvait arriver à un peuple que celle de la conquête du Canada par les armes, fin de la citation. Au cours des années cette oeuvre devait donner naissance à bien des petits, chacun s'enlignant sur le maître à penser, et plusieurs de nos écrivains canadiens-français lui emboîtèrent le pas. Eccles quant à lui, conclut sa critique en disant : les travaux de Parkman, eurent des conséquences désastreuses pour l'histoire du Canada, car dit-il les historiens Anglophones se comportèrent comme s'il était devenu inutile de faire des études plus poussées.

Eccles semble s'être épris d'affection pour l'histoire de la Nouvelle-France si j'en juge par les nombreux volumes qu'il écrivit et auquel il dut consacrer bien des années. Pas une histoire qui consiste à débiter des dates, mais celle qu'il appelle l'histoire sociale. C'est, dit-il, la branche la plus difficile, car elle traite des activités des hommes dans leur ensemble plutôt que de chacune séparément. Cette science est relativement nouvelle. Elle nécessite des recherches considérables, et exige la participation de spécialistes de d'autres disciplines. Dans un volume de 90 pages, la Société Canadienne sous le régime français, il fait la synthèse de ses recherches. C'est le meilleur volume à lire. Il y jette quelques balises que nous aurions intérêt à méditer, parce que, si Parkman avait son bagage de préjugés, nous avons aussi les nôtres.

Ne jugeons pas le passé en fonction des valeurs du présent, ou par extension, de toute valeur autre que celle du peuple étudié. Lorsqu'on étudie l'histoire sociale de la Nouvelle-France, ne pas considérer les institutions de cette époque inférieures à celles qui prévalent au Canada à l'heure actuelle, par le simple fait qu'elles sont différentes, ou, dans le cas d'historiens de formation anglo-saxonne, parce qu'elles diffèrent de celles qui existaient en Grande-Bretagne ou dans ses colonies à la même

époque. Au lieu de rejeter et de critiquer les institutions de la Nouvelle-France en leur attachant une étiquette (absolutisme, féodalisme, despotisme et autres ismes) n'est-il pas préférable de les étudier de façon précise, de découvrir leurs buts et dans quelle mesure ces buts se sont réalisés. Dès lors, il devient évident que l'on cherchait à créer, en Nouvelle-France, un type de société fort différent de celui qui fut établi au Canada après la conquête. On constatera avec non moins de surprise, que les changements qui affectent les valeurs et les objectifs sociaux actuels, les font ressembler étrangement à ceux de la Nouvelle-France sous le régime français.

Immédiatement, on peut prendre quelques exemples qui sont assez bien connus. Dès 1655, un médecin de Montréal, Etienne Bouchard, était lié par contrat à 42 familles, moyennant 5 livres par famille, à soigner toutes les maladies. Deux autres médecins avaient des contrats similaires pour soigner les pauvres de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Est-ce que ceci ne nous fait pas penser au système de la Croix Bleue? De plus, l'étude de François Rousseau, sur l'Hôtel-Dieu de Québec nous fait voir que les pauvres y étaient hospitalisés gratuitement. Si c'est pas l'ancêtre de la Castonguette, je me demande bien ce que c'est! Prenons la pension qui était versée aux parents ayant 10 enfants vivants, qui ne fut abolie qu'en 1683 lors du décès de Colbert, on peut tout de suite faire le lien avec l'instauration du système d'allocation familiale canadien qui date de l'après-guerre.

Pour comprendre le rôle du gouvernement de la Nouvelle-France dans le domaine de l'aide sociale, il faut savoir que la famille et non l'individu était la base du système, et que l'intérêt de la société devait passer avant l'intérêt privé. On peut donc voir qu'ici les droits humains étaient plus importants que les droits de propriété. Les membres de la société devaient non seulement pourvoir à leurs besoins, mais devaient également venir en aide à tous les membres de leur famille qui, pour une raison ou une autre étaient dans le besoin. Lorsque des parents étaient trop âgés pour travailler par exemple, on ne s'attendait pas simplement à ce que les enfants les prennent en charge, mais on exigeait qu'ils le fassent. Les Intendants passèrent relativement peu d'ordonnances à cet effet. L'intendant Champigny observait: on s'entraide les uns les autres d'une tout autre manière que le fait la France. En 1688, ce même Champigny, convoqua une assemblée spéciale du Conseil souverain en vue de l'établissement des Bureaux des Pauvres dans toute la colonie. On voulait atteindre trois buts: veiller à ce que personne ne meure de faim, fournir du travail à ceux qui pouvaient travailler et mettre fin aux désordres publics causés par des bandes de mendiants. Le curé de la place et trois directeurs se réunissaient une fois par mois. Si une famille surchargée d'enfants avait besoin

d'aide, les directeurs du bureau étaient autorisés à placer les enfants en service non sans s'être préalablement assuré que ce serait à des conditions aussi avantageuses que possible, le tout généralement par acte notarié. Cette attitude humanitaire on la retrouve dans l'établissement de l'hôpital général de Québec (qu'on doit distinguer de l'Hôtel-Dieu ) et qui s'occupait des vieillards sans famille, des infirmes, des orphelins, de personnes souffrant de maladies incurables, sans compter les aliénés. Un dernier groupe faisait particulièrement l'objet de l'attention de la Couronne, c'est celui des enfants trouvés. Si c'était un bébé, la nourrice recevait 45 livres pour les 3 premiers mois, et ensuite 10 livres par mois jusqu'à 18 mois. Si l'enfant n'était pas adopté, on versait 7 livres par mois à la famille, jusqu'à ce qu'il parvienne à l'âge adulte.

N'oublions pas qu'à 7 livres par mois ça représentait 84 livres par année, et que c'était selon l'étude de Pierre Goubert : "La vie quotidienne des paysans français au 17<sup>e</sup> siècle", un peu plus que ce qu'un paysan gagnait de peine et de misère à la même époque en France sans compter les différents impôts qui venaient gruger un 10 à 15% et ça, en autant que son unique vache ne trépassé pas, ou que la maladie s'en mêle, alors, pour sûr c'était l'endettement pour plusieurs années.

Avant de parler de la question de l'administration de la justice, je vais revenir à notre M. Laforest qui m'avait fait parvenir une photocopie d'un dessin où on voit une roue installée à la place d'Armes à Québec et qui faisait partie des instruments de supplice qu'on pouvait employer à l'époque. M. Laforest avait écrit au bas de la feuille que ceci pouvait difficilement être qualifié d'humain et de civilisé. Je lui ai fait remarqué que personnellement, je serais très réticent à publier une telle illustration dans un volume, sans replacer le tout dans le contexte de l'époque. Je ne puis que répéter : "ne jugeons pas le passé en fonction des valeurs du présent." Que l'on publie ou qu'on s'adresse à un groupe de personnes, on doit prendre garde de tomber dans le sensationnalisme, avec le résultat que les gens sont plus mélangés après qu'avant.

Au 17<sup>e</sup> siècle, les actes de violence étaient sévèrement punis. Non seulement le meurtre, mais le vol, le viol, et l'incendie criminel étaient passibles de la peine de mort, quelquefois précédé de tortures, ceci pour donner l'exemple. A une époque où les rues n'étaient pas éclairées, où il n'y avait pas de police, où les coffres-forts et les compagnies d'assurances n'existaient pas, le vol était un délit beaucoup plus grave qu'il ne l'est aujourd'hui ; c'est pourquoi les sanctions infligées par les tribunaux à ceux qui s'en rendaient coupables, peuvent nous paraître brutales à l'heure actuelle. Plus de la moitié des 69 personnes pendues dans la colonie avaient été

condamnées pour vol. Les hommes condamnés pour des crimes particulièrement brutaux pouvaient être soumis au supplice de la roue sur la place publique, mais celui-ci ne fut infligé que six fois en Nouvelle-France. L'exposition publique de la tête et des mains d'un pendu - clouées sur un poteau - était quelque fois décrétée par les tribunaux. Il faut mentionner toutefois, que le système légal d'inquisition de la Nouvelle-France supporte aisément la comparaison avec le système adverse de l'Angleterre du 18<sup>e</sup> siècle où, pour quelques 160 crimes, la peine de mort pouvait être infligée. Contrairement à ce qui se passait en Angleterre l'emprisonnement pour dettes n'avait pas coutume au Canada. Il semblerait également que le système juridique de la Nouvelle-France ait été dans certains domaines supérieur à celui de la France elle-même. En France, les frais de procédure étaient exorbitants, notamment parce que les officiers juridiques devaient acheter leurs postes à très haut prix. Le népotisme sévissait et personne ne pouvait être démis de ses fonctions. Louis XVII et Colbert, s'assurèrent que de tels abus ne s'établissent pas dans cette colonie. Ici, tous les officiers, du juge à l'huissier étaient nommés par le Roi selon leur mérite et pouvaient être immédiatement démis de leurs fonctions si leur conduite laissait à désirer. De plus on interdit aux avocats de pratiquer ici. En France ils étaient considérés comme un des plus grands maux du pays où ils utilisaient les malheurs de la société comme une source de profit illimitée. Un des éléments en force à cette époque, consistait à remettre une compensation à la victime qui avait subi des dommages corporel ou matériel. Le citoyen coupable, indépendamment de toute autre sanction, devait payer une amende plus ou moins lourde. L'argent versé n'allait pas dans les coffres de l'Etat, mais était versé au citoyen lésé, ou dans certains cas, une partie à la victime, l'autre aux pauvres. Les biens de l'agresseur pouvaient être saisis. On voit par exemple qu'en 1667, le chien de Jean Poitras a été blessé d'un coup de hache. L'agresseur, qui explique le tout en disant qu'il était sous l'effet de la colère, devra verser 10 livres au propriétaire du chien et 10 livres aux pauvres de l'Hôtel de Québec. Notons à ce propos que ce n'est que tout dernièrement au Canada qu'on parle de verser une compensation monétaire à la victime. Comme de quoi, les mesures sociales et juridiques de la Nouvelle-France n'étaient pas si arriérées que cela.

André Lafontaine \* 702

(Texte à suivre dans le prochain numéro)

- (1) M. Thomas J. Laforest publie une édition anglaise des volumes du Père Lebel "Nos ancêtres".
- (2) *Pioneers of France in the New World*, Boston, 1865; *France and England in North America*, 8 volumes, Boston, 1851-1892.
- (3) "The History of New France According to Francis Parkman" in : *William and Mary Quarterly*, vol. XVIII (avril 1961) : 163-175.
- (4) Au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, plus d'un Canadien sur quatre vit en ville. Cf. RHAFF # 38 (*Revue d'histoire en Amérique Française*), 360 note 19.
- (5) *La Société Canadienne sous le régime français*, W.-J. Eccles, Montréal, 1968, 92 pages.

## IRLANDAIS, vous cherchez vos ancêtres?

Il existe en Irlande des compagnies spécialisées qui pourraient vous aider.

Hiberian Research Company  
Windsor House  
22 Windsor Road  
Dublin "6" Irlande  
Tél.: 966522

Hiritage Research  
8 Powerscourt  
Townhouse  
Dublin "2"  
Tél.: 712195

Hiritage Research  
60 Howard Building  
Howard Street  
Belfast "1"

Ulster Historical Foundation  
66 Balmoral Avenue  
Belfast "9"  
Tél.: 661621

Guy Breton # 80

## HÉRAGE

Depuis les années 1760, des descendants de **Blaise Bellot dit Larose** et de **Nicolas LeRoy** vivaient et vivent encore dans la région de Lévis, sur la rive sud du St-Laurent. Ils étaient, comme leurs voisins, des travailleurs acharnés, gagnant honnêtement leur vie au jour le jour, sur un modeste coin de terre. C'est cette région qui vit naître mes grands-parents maternels, Napoléon Larose et Odile Roy, de la neuvième génération au pays. Ceux-ci eurent 14 enfants, dont 3 moururent en très bas âge; les deux filles aînées, Odile et Lumina, s'établirent à St-Isidore. Edouard, Wilfrid, Joseph, David, Arthur, Marie et Alma (ma mère) vinrent habiter l'Abitibi. Tante Léonie, Mère Marie St-Emile, r.j.m., mourut à Sillery, après une soixantaine d'années de vie religieuse; oncle Georges, Père Dominicain, oeuvre encore au Japon.

Mes grands-parents nous laissent un souvenir inoubliable. Je revois encore grand-père dans sa large chaise berceuse causant avec les uns et les autres et fumant sa grosse pipe. Il ne passait pas la journée près du feu, bien sûr, mais j'aime à me le figurer dans les années de mon enfance où il m'apparaissait la sagesse même, prenant le temps de réfléchir malgré la vie dure de cette époque. Ma grand-mère avait quitté cette terre avant ma naissance. Aussi, est-ce avec émotion que j'ai recueilli les souvenirs de maman et oncle Georges. Écoutons ce qu'ils disent de leurs parents.

"Notre paroisse natale est St-Isidore, paroisse voisine de St-Lambert de Lévis, sur la rivière Chaudière. Notre père était un conducteur d'hommes, engagé partout comme contre-maître. Quand se construisaient la voie du Transcontinental et la fameuse route Lévis-Jackman, il avait toujours une cinquantaine d'hommes sous ses ordres. Il était très bon pour eux mais aussi très exigeant. Il ne pouvait sentir les sacreurs. Si quelqu'un blasphémait, il lui disait: considère que je ne veux plus de toi demain matin, le chemin de fer ne doit pas se faire à coup de sacres. Sa patience était extraordinaire et son esprit de foi aussi." (Interview fait à Pont-Viau, en avril 1978.)

"Ta grand-mère était une vraie sainte, me dit maman. Elle était toujours prête à rendre service. Fille d'Augustin Roy et de Marguerite Boulet, elle avait hérité de leur habileté; aussi, était-ce à elle que l'on recourait pour partir une pièce au métier. Sa douceur était remarquable et son esprit de foi sans égal. Chaque fois qu'on entrait dans sa chambre par surprise, on la voyait agenouillée devant son

crucifix, à faire ses prières. Elle est décédée le 13 décembre 1932, jour de la fête de sa patronne."

Mes grands-parents maternels arrivèrent à Barraute, comté d'Abitibi, le 1er mars 1923, quatre ans après quelques uns de leurs fils. Les premiers à s'établir à Barraute furent Edouard et Arthur, puis vinrent David, Joseph et Wilfrid. Vinrent ensuite tante Marie et ma mère. A St-Isidore de Dorchester, il n'y avait plus de terres pour eux, au grand regret de leur père qui tenait à les établir dans les environs. Pourtant mes oncles avaient entendu M. Jules Touchette, un ami d'enfance, leur prôner les larges possibilités d'établissement agricoles en Abitibi. C'est lui qui, avec M. Gingras, son beau-frère, donna à oncle Edouard des informations concernant les lots à Barraute. (Ce dernier acheta d'abord deux lots pour ses frères Arthur et Joseph. Celui-ci vivait auparavant à St-Agapit de Lotbinière.) Oncle David avait l'intention de partir pour les chantiers de l'Ontario, mais l'idée lui vint d'arrêter voir ses frères et finalement, il demeura avec eux, s'acheta une terre et commença le défrichement. Oncle Wilfrid vint travailler pour son frère Arthur à l'automne 1922, puis se vit offrir un moulin à scie par oncle David. Grand-père vint rejoindre ses garçons; il paya le moulin et demeura chez son fils Wilfrid. Afin d'effectuer au plus tôt le défrichement, il engagea plusieurs hommes. C'est ainsi que naquit le Rang des Larose, rang IV de Barraute.

Quel souvenir que cette période de transition! Le 1er mars 1923, oncle Joseph s'était rendu à la gare pour y accueillir ses parents et sa soeur Alma, la plus jeune de la famille. Il faisait très froid, mais déjà ce n'était que les débuts de l'Abitibi. Il y avait de bons chemins, des chevaux, des voitures. Ici et là une cheminée de camp annonçait la vie à travers la forêt. Au dire de maman, "ce n'étaient pas des demeures royales. Cependant, on y était heureux. Les veillées passaient bien joyeusement. Pas de radio ni de télévision dans nos maisons, mais les gens chantaient, se racontaient des histoires, et personne ne souffrait d'ennui.

L'été, les colons travaillaient toute la soirée au défrichement du chemin de leurs lots. C'était beau de voir les flammes monter dans le ciel lorsqu'on mettait le feu au tas d'abattis. On pouvait passer des heures et des heures à la "brunante", à les contempler tout en rêvant au coin de terre qu'on pourra ensemençer le printemps suivant. La plupart des légumes poussaient bien dans ces terres neuves, mais il fallait prévoir la gelée qui parfois causait des dommages aux cultures. Les femmes participaient aux travaux des champs ainsi que les enfants durant les grandes vacances.

L'école n'était pas toujours confortable. Souvent, elle était située en plein bois et il fallait même que l'institutrice aille chercher l'eau au ruisseau, souvent à un demi-mille de distance. (C'était là le cas de maman.) Durant l'hiver, un enfant charitable, avec un chien tirant son traîneau, s'occupait d'apporter l'eau à l'école.

Ils ont travaillé, ces chers pionniers! Il leur en a fallu du dévouement et de l'oubli d'eux-mêmes pour élever leurs nombreux enfants et leur garantir un avenir respectable! Même si nous, petits-enfants de Napoléon et d'Odile ne travaillons pas sur la terre ancestrale, nous en portons au coeur les fruits précieux. Nous voulons continuer cette race de vaillants, dignes de nos pères, et fiers de nos aïeux!

Thérèse Poirier, fcsdj, #413

#### LE PIONNIER DE SHERBROOKE, 31 août 1867, p. 3, col. 1

Un triste cas de suicide s'est présenté près de Titusville, Pensylvanie. Voici les raisons qu'en donne celui-là même qui s'est tué, dans une lettre qu'on a trouvée sur son corps.

"Je me suis marié à une veuve qui avait une grande fille. Mon père qui venait souvent chez moi, s'éprit de ma belle-fille et l'épousa. Ainsi mon père est devenu mon gendre, et ma belle-fille se trouvait être ma mère, étant la femme de mon père.

Quelques temps après ma femme eut un fils; il était le beau-frère de mon père, et mon oncle puisqu'il était le frère de ma belle-mère, la femme de mon père, c'est-à-dire ma belle-fille.

Ma belle-fille eut aussi un fils; il était donc mon frère, et en même temps, se trouvant le fils de ma fille, il était mon petit-fils.

Ma femme était ma grand-mère. J'étais en même temps le mari et le petit-fils de ma femme: et comme le mari de la grand-mère de quelqu'un est son grand-père, j'étais mon propre grand-père."

Cette idée le troubla et le poussa au suicide.

## CONFÉRENCES MENSUELLES

**Mardi 6 mars 1990 à 8h00 P.M.**  
conférencier: **M. Réjean Roy #554**

Il y sera question de tout ce qui entoure l'organisation d'un voyage historique. Le conférencier nous fera découvrir, par une projection de diapositives, l'histoire municipale de Beaumont, Comté de Bellechasse. Voyage qu'il avait organisé pour sa famille le 15 juillet 1989.

**Mardi 3 avril à 8h00 P.M.**  
conférencière: **Mme Louise-Brunelle Lavoie**

Conférence intitulée: Estrie ou Cantons de l'Est.

**Mardi 1 mai à 8h00 P.M.**  
Conférencière: **Mme Marie-Paule Labrecque**

Conférence intitulée: Les premiers chemins.

En **JUIN**, pas de conférence, c'est le voyage.

En **JUILLET** et **AOUT**: vacances.

CORRECTION.....CORRECTION.....CORRECTION.....

Dans L'Entraide Vol. XII numéro 4 Page 125:

Charbonnier Louis né à Cognac, fils de Jean et Simone Bordina, épousa Barbe Celles, fille de Gabriel Celle et Barbe Poisson et **non** Anne de Blainvillain qui, elle, a épousé Louis Charbonnier. Voir Jetté p. 227.

M.-T. Massé #1690

## LE CENTENAIRE DE SHERBROOKE

Au cours de l'été prochain en juillet et août, la ville de Sherbrooke, métropole des Cantons de l'Est, célébrera par des démonstrations grandioses, son centenaire. En effet, c'est en 1837, année troublée dans notre histoire, que Sherbrooke reçut son incorporation comme municipalité de ville. Depuis, elle s'est développée et agrandie de belle façon. Elle est devenue surtout par ses pouvoirs électriques, un centre important, non seulement dans le Québec, mais au Canada.

Les fêtes que l'on prépare s'étendront à tous les Cantons de l'Est parce que tous y sont intéressés et le désirent. Par Cantons de l'Est, on désignait en 1800, cette lisière de terres incultes comprises entre le Richelieu et la Chaudière, des seigneuries sur la rive sud du Saint-Laurent jusqu'à la ligne 45°. Aujourd'hui, ce territoire couvre vingt-neuf comtés. Mais après la formation des Bois-Francs en 1835, et des autres régions antérieurement de Nicolet, Yamaska, et de la Chaudière, les Cantons de l'Est, en 1865, étaient réduits à ce qu'ils sont aujourd'hui, c'est-à-dire, aux comtés de Brôme, Compton, Stanstead, Richmond, Wolfe, Missisquoi et Shefford. Sherbrooke vint s'ajouter en 1870. Toutes les localités de ces comtés et les Bois-Francs, du point de vue agricole surtout, seront invitées à participer d'une manière active, aux célébrations de l'été prochain.

De plus dans ce programme du centenaire, on veut rappeler tout le passé de cette région de Sherbrooke. On peut dire que l'histoire des Cantons de l'Est s'ouvre avec le passage du Père Drouillettes sur le lac Mégantic en 1646, allant fonder la mission de l'Assomption chez les Abénaquis de Kénébec. Ces sauvages sans cesse repoussés par les Iroquois et les Anglais de la Connecticut, se transportèrent au lac Mégantic en 1700, pour y demeurer jusqu'en 1708. De là, sur l'ordre de M. de Callières, ils vinrent à Saint-François ou Pierreville, constituer là une sentinelle surveillant l'entrée du Richelieu par où débouchaient les Iroquois. Pendant un siècle donc, les Cantons de l'Est furent le territoire de chasse et de pêche des Abénaquis alliés des Français. Leurs canots d'écorce voguaient sur le Lac Mégantic et par un portage à la montagne de Sainte-Cécile, ils tombaient sur la rivière Sauvage qui mène au lac Saint-François, pour descendre la rivière de ce nom jusqu'à Sherbrooke, puis, de part et d'autre, par la Coaticook, la Tomifobia, la Massawippi, la Salmon River, la Megog ou le Saint-François vers Richmond et Bécancourt. Toutes ces petites rivières qui sont les tributaires du Saint-François offraient d'excellents lieux de repos, des fourrés épais et des bassins à la truite et au saumon. L'heureux

temps auquel un chasseur et un pêcheur ne peuvent songer sans être pris de nostalgie. D'où les noms abénaquis qui existent dans nos cantons comme : *Namesokantik* lieu où se tiennent les poissons; *Coaticook* : rivière à la terre du pin; *Memphremagog* : grande étendue d'eau; *Ktiné* (Sherbrooke) lieu où la rivière fait des détours; *Schascevantegou* (Sherbrooke) lieu où l'on fume; *Massawippi* : eaux profondes; *Missisquoi* : rivière de pierres.

C'est avec les Abénaquis et conduit par eux que François Hertel partit des Trois-Rivières le 28 janvier 1690 pour se rendre à Salmon Falls (New-Hampshire) où il n'arriva qu'à la fin de mars après un long et pénible voyage le long du Saint-François et de la rivière Magog, par le lac Memphrémagog jusqu'à la Connecticut. Arrivé à Salmon Falls le 27 mars, il attaqua le lendemain, tuant quarante-trois ennemis et en faisant cinquante-quatre prisonniers, deux de plus que sa troupe en comptait. Au retour, il s'était arrêté à Peskadouët, village situé sur la rivière Piscataqua, il fut attaqué à son tour par un parti de 200 Anglais. Un pont reliait les deux rives et le combat eut lieu sur ce pont. Les Abénaquis et les Canadiens se précipitèrent sur leurs ennemis avec fureur, en tuèrent une vingtaine et forcèrent les autres à prendre la fuite. Dans cette rencontre, le fils aîné d'Hertel fut blessé et son neveu Crevier fut tué. (1)

Le combat singulier autour du pin solitaire situé sur un rocher dans le Saint-François à Sherbrooke même, est fixé d'après la tradition en l'année 1692. Un parti d'Iroquois ayant rencontré en l'endroit un groupe d'Abénaquis, au lieu de se livrer à un combat général, il fut décidé, comme autrefois au temps des Horace et des Curiace, qu'un représentant de chaque nation combattrait pour le compte des siens. L'enjeu consistait en une poursuite autour du pin sur l'îlot qui devait alors circonscrire le rocher. Celui qui, le premier, atteindrait l'autre aurait droit à sa chevelure et à la victoire. Ce fut, paraît-il, l'Abénaquis qui l'emporta. La tradition de ce combat singulier est conservée à Ottawa dans les rapports des Sauvages pour l'année 1885.

L'histoire des Abénaquis pendant la période de 1700 à 1760 présente une série continuelle d'expéditions dans la Nouvelle-Angleterre. Deux voies y conduisaient: celle du Saint-François et celle du lac Champlain. Par le Saint-François, ils remontaient jusqu'au lac Memphrémagog, passant donc sur le site de Sherbrooke, puis se rendaient à la rivière Connecticut et suivant les torrents et petites rivières tombaient à l'improviste sur les habitations anglaises. Par la seconde voie, ils remontaient le Richelieu, se rendant au fort Saint-Frédéric sur le lac Champlain, puis, suivant les rivières à l'Ognon et à la Loure, atteignaient les

établissements anglais. On peut dire que la première voie était celle des Abénaquis tandis que l'autre appartenait aux Iroquois qui venaient à leur tour ravager les établissements de la Nouvelle-France.

Une odyssee très intéressante est sans doute celle de Mme Johnson faite prisonnière à Charleston le 31 août 1754 et amenée à Saint-François par les Abénaquis. Au cours du voyage elle mit un enfant au monde et le récit qu'elle publia plus tard de toutes ses misères au milieu de la forêt donne une idée assez complète des moeurs des Abénaquis en toutes les circonstances de la vie. Adoptée par le chef Gill, Madame Johnson demeura trois ans à Saint-François, puis libérée, elle passa en Angleterre pour revenir à Boston, où la famille se reconstitua. Au mois d'octobre 1759 tous étaient retournés à leur ancienne résidence à Charlestown.

Durant ce mois d'octobre 1759, le major Robert Rogers passait à Charlestown, de retour de son expédition contre les Abénaquis de Saint-François. Après avoir complètement détruit leur bourgade, Rogers, accompagné de deux jeunes prisonniers, suivait la rivière Saint-François, passait sur le site futur de Sherbrooke et le lac Memphrémagog, retournait en son pays par la route 4 de la Connecticut. Les deux jeunes prisonniers, Antoine et Xavier Gill, âgés respectivement de 15 et 12 ans, étaient les fils de Joseph-Louis Gill, chef des Abénaquis en 1759. Ils reconnurent en arrivant à Charlestown, lieu de leur captivité, Madame Johnson qui avait été protégée par leur père et celle-ci devint à son tour leur protectrice.

Ce sont ces faits de la période française et bien d'autres de la période anglaise qu'on se propose de faire dérouler en pageants au cours des grandes fêtes de Sherbrooke. On peut imaginer immédiatement quelle magnifique leçon d'histoire nos populations et les visiteurs pourront y recueillir.

Albert Gravel, ptre.

Société historique des Cantons de l'Est.

(1) L'abbé J.-A. Maurault: Histoire des Abénakis, p. 200.

### COMMUNIQUE

Publication: HISTOIRE ET GENEALOGIE DE FAMILLES PELLETIER. -lignées canadiennes. "De Brésolettes à Trois-Pistoles", par Alphonse Pelletier de Sherbrooke, en collaboration avec Maurice Pelletier, Isabelle Pelletier et Jean-Yves Pelletier. 310 pages. 40.00\$ plus frais de poste. Pour commander:

Les Editions J. Oscar Lemieux, Inc.

Livre des Pelletier

904-641 promenade Bathgate

Ottawa (Ontario)

## ETIENNE DE NEVERS DIT BRANTIGNY

Etienne de Nevers dit Brantigny, l'ancêtre de nombreuses familles Boisvert canadiennes, a séjourné à Trois-Rivières en 1650 avant d'aller s'établir à demeure dans la région de Québec. La première mention qu'on ait de lui et qui fasse état de sa présence en Nouvelle-France est un acte de baptême inscrit dans les registres de l'état civil trifluvien. Serait-il arrivé en même temps que Jehan Creste en 1649 et aurait-il, comme lui, donné suite à un engagement à l'égard de Michel Leneuf du Hérisson qui avait besoin de main-d'oeuvre pour exploiter ses terres de la banlieue de Trois-Rivières?

### DE TROIS-RIVIERES A SILLERY.

Les documents nous manquent pour confirmer une telle hypothèse. Ce qui est certain, c'est que Jehan Creste et Etienne de Nevers délaisseront bientôt le bourg fondé par Laviolette, le premier se dirigeant vers Beauport où il va joindre ses compatriotes perchérons, le second préférant s'arrêter à Sillery où vivent quelques pionniers de la première heure, tels que Nicolas Pinel, Thomas Hayot, Nicolas Goupil, Jean Jobin, Gilles Esnard, Claude Charland dit Francoeur, Pierre Masse, Jean Noël, Jean Routhier, Jean Pelletier, Mathurin Trut et quelques autres.

Le 1<sup>er</sup> octobre 1652, Etienne de Nevers passe son contrat de mariage devant le notaire Roland Godet. Nous connaissons l'existence de ce document par l'inventaire, qu' a dressé le tabellion Pierre Duquet, des biens de l'ancêtre, le 12 avril 1679, mais le précieux manuscrit étant perdu, il n'est pas possible d'en connaître la teneur. Le 28 octobre 1652 (1), Etienne abandonne le célibat. Il se présente à l'église de Sillery où le Père Pierre Bailloquet (2) interroge les futurs époux: "Etienne Tenevere (est-ce son vrai nom?), fils d'Etienne Tennever et Agnès Luosbisec de la paroisse de l'Espinay en Champagne, et Anne Hayaut, fille de Thomas Hayot et Jeanne Boucher." Les témoins sont René Meséré (Mezeray), Jacques Archambault et Charles Gautier.

### DE LA CHAMPAGNE "pouilleuse."

A cette époque, la Champagne, province d'origine d'Etienne, était surnommée la "pouilleuse", non pas dans un sens péjoratif, parce que ses habitants auraient été couverts du parasite que l'on connaît, mais bien parce qu'elle était stérile et peu peuplée. Hier comme aujourd'hui, la Champagne est le pays de la craie: le vignoble en constitue la ligne maîtresse du peuplement et de l'économie. Il y a trois cents ans, les guerres incessantes dont elle est la proie y rendent difficile le seul fait d'y vivre. La destruction des récoltes, l'incendie des villages, la fuite des ruraux vers les villes, les disettes, les épidémies, voilà autant de bonnes raisons qui finissent par convaincre les plus intrépides à se dire qu'il vaut aussi bien aller voir ce qui se passe ailleurs. Cette période d'instabilité générale dans la mère patrie aidera indirectement la Nouvelle-France à se procurer les hommes forts dont elle a besoin pour la peupler. Tout comme un grand nombre de nos ancêtres, Etienne de Nevers en profitera pour traverser l'atlantique.

L'acte de mariage rédigé par le Père Bailloquet fait mention de la paroisse de l'Espinay. Selon le Père Archange Godbout (3), ce nom correspondait à l'actuel bourg de Piney, situé en Basse-Champagne, soit dans le département actuel de l'Aube. Ce minuscule village n'est même pas indiqué sur toutes les cartes, encore moins dans tous les guides de la France touristique, tellement ses habitants sont peu nombreux. C'est pourtant un chef-lieu de canton qui a présentement acquis une certaine renommée à cause de ses ateliers à jouets. Le surnom de Brantigny, dont s'est affublé Etienne de Nevers et qui fait probablement allusion à son lieu d'origine, vient d'une petite localité sise à proximité de Piney.

#### UNE BOURGADE POUR MIEUX RESISTER AUX IROQUOIS.

En 1653, les Iroquois se font de plus en plus menaçants. Les Jésuites décident alors d'aider les habitants de la Côte Saint-François-Xavier ou de Sillery à se réunir en bourgade afin de mieux résister à l'ennemi. Ils détachent donc de cinq terres, déjà concédées et promises, une superficie de cinquante arpents dont on en réservera quarante-cinq à partager en dix-huit portions de deux arpents et demi chacune. Parmi les bénéficiaires se trouvent Etienne de Nevers et son beau-père Thomas Hayot, ancien fermier des Jésuites à Beauport. Sur leur portion de terrain les habitants pourront aménager un jardin et se construire grange et étable. Les cinq arpents qui restent de la superficie originelle des cinquante arpents serviront à la construction d'un fort avec bastion. Du 3 décembre 1653 au 20 juin 1654, les seigneurs y dépenseront 2600 livres, sans compter le travail bénévole des résidents.

Ceux-ci trouveront dans l'enceinte un logement qui demeurera la propriété des Jésuites jusqu'à ce que ceux-ci décident, le 12 juillet 1661, de permettre aux locataires de disposer de leurs biens immeubles "selon leur volonté, par vente et donation". (4)

Le 20 septembre 1654 (5), Etienne de Nevers acquiert de Julien Quentin, au coût de 250 livres, une terre de deux arpents de front sur le fleuve, sur une profondeur de vingt arpents. Cet emplacement est situé dans ce qu'on appelait communément "les terres des Sauvages" à Sillery. Le 17 juillet 1667 (6), l'ancêtre revendra à Jean Routhier cette même terre qui avait déjà appartenu à Jean Lemire. Bon nombre de paroissiens actuels de Saint-Louis-de-France, à Sainte-Foy, sont entassés sur ce lot qui a perdu sa vocation agricole depuis guère plus d'un quart de siècle.

Le 10 octobre 1660 (7), encore dans la seigneurie de Sillery, Etienne fait une nouvelle acquisition. Il s'agit d'une terre de trois arpents de front, sise sur le bord du côteau qui s'étend jusqu'à la route du Cap-Rouge. Le même jour, on lui concède une autre terre de trois arpents sur le fleuve, laquelle s'étend en profondeur jusqu'à la route Saint-Ignace, entre la terre de Nicolas Peltier et celle de Thomas Hayot. Cet emplacement se trouvait au sud de l'actuel boulevard Laurier, entre les rues Mont-Marie et de la Carrière, et de là jusqu'au fleuve. Lors de l'aveu et dénombrement de la seigneurie de Sillery effectué par les Jésuites en 1678, Etienne de Nevers sera toujours en possession de cette terre pour laquelle il paie soixante sols de rente seigneuriale et deux deniers de cens (8).

Le recensement de 1667 indique que le pionnier des familles Boisvert, alors âgé de quarante ans, habite Cap Rouge avec sa femme et ses enfants Guillaume, Daniel, Elisabeth et Etienne. Le recensement de 1681 fera mention de Guillaume de Nevers, âgé de vingt-huit ans, installé à la basse-ville de Québec avec sa femme Louise Vitard, trente-deux ans, et leurs enfants Anne, François, Louis et Alexandre. Enfant très précoce, Guillaume, qui exercera un certain temps la profession de notaire, s'était marié à l'âge de dix-sept ans seulement, le 10 décembre 1671, à une "fille du roi" de quatre ans son aînée. C'est par erreur que Mgr. Cyprien Tanguay (9) fait remarier Anne Hayot à Léonard Dubord de la Jeunesse en 1667. Etienne de Nevers vit toujours cette année-là et il se maintiendra effectivement en vie dix autres années, comme le confirment plusieurs actes notariés passés entre 1671 et 1678, sans compter l'aveu des Jésuites compilé en cette dernière année.

### PECHEUR D'ANGUILLES A SAINTE-CROIX.

Etienne de Nevers a vécu, entre autres, du produit de la pêche. Le 16 juillet 1676, moyennant soixante livres de rente, il signe un bail sous seing privé avec les Ursulines pour exploiter pendant cinq années une terre située au platon de Sainte-Croix, avec droit de s'y adonner à la pêche dans le Saint-Laurent. D'ailleurs, le vendredi 4 décembre 1676, Nicolas Marion sieur de La Fontaine assignait Bertrand Chesnay devant la Prévôté de Québec pour lui réclamer le paiement de trois barriques d'anguilles et leur transport fait par Etienne de Nevers dit Brantigny, pour la somme de six livres sept sols, après déduction cependant de huit minots de sel et de huit barriques vides et leur transport.

Bertrand Chesnay reconnaissait avoir pris livraison, au platon de Sainte-Croix, de trois barriques d'anguilles d'une valeur de soixante livres, moins le fret des barriques vides et le sel, qu'il évaluait à douze francs: il exigeait encore la déduction de six livres pour l'eau-de-vie fournie à la femme de Brantigny, de six livres pour le fret de trois barriques d'anguilles transportées du platon de Sainte-Croix à Québec, et livrées l'une au sieur de La Fontaine lui-même et les deux autres au sieur Marsollet, de trois livres pour le fret d'une autre barrique transportée du platon de Sainte-Croix à Champlain, et de trente-trois livres saisies à l'encontre de Claude Bermen de la Martinière en vertu d'une sentence précédente en date du 5 avril 1675, le condamnant à payer au sieur de la Garenne (Bertrand Chesnay) une somme de trente-cinq livres obtenues lors de l'inventaire des biens de celui-ci, fait en 1671. Le jugement de la Prévôté déboutait Chesnay et sa demande relative à la somme due par Bermen de la Martinière, le condamnant à payer celle de trente-trois livres à Nicolas Marion pour les trois barriques d'anguilles d'une valeur de soixante livres, et à se pourvoir en recours pour les vingt-sept livres restantes à l'encontre du sieur de Brantigny (10).

### DECES, REMARIAGE ET INVENTAIRE.

On ne connaît pas la date exacte du décès d'Etienne de Nevers, mais cette mort est probablement survenue au cours de l'été de 1678. En effet, le 27 juin, Etienne est toujours vivant car il signe, en présence du notaire Gilles Rageot, un accord en faveur de Jean-Baptiste Pin et de Michel Désorcis. Le 7 décembre suivant, devant le même notaire, sa veuve Anne Hayot accepte un contrat de mariage de la part de

Léonard Dubord, originaire d'Argenton-sur-Creuse, au Berry. Après le décès d'Anne Hayot, Léonard se remariera, en 1697, à Françoise Milot.

L'inventaire des biens de feu Etienne de Nevers est dressé par le notaire Pierre Duquet le 12 avril 1679, à la requête de Dubord et au nom d'Anne Hayot, tutrice de ses enfants mineurs Daniel, Etienne et Jean. Parmi les biens inventoriés, on note des ustensiles, quelques meubles, des bestiaux et une maison sise en la seigneurie de Lauzon. Le tout est estimé par les sieurs Jean Dumais, Benoît Boucher et André Bergeron. Ceux-ci, s'étant rendus à l'habitation du défunt, y ont trouvé environ cinq arpents et demi de terre nette avec hangar et cabane. En 1681, Léonard Dubord et sa famille adoptive seront recensés à la seigneurie de Lotbinière, avec leur fusil, leurs trois bêtes à cornes et leurs douze arpents en valeur.

C'est à partir de Lotbinière, plus précisément de Sainte-Croix, que rayonnera toute la descendance d'Etienne de Nevers dit Brantigny, mieux connue sous le surnom de Boisvert dès la deuxième génération.

#### FAMILLE INSTRUITE.

A l'époque où l'instruction était une denrée rare, les enfants d'Etienne Nevers dit Brantigny et d'Anne Hayot semblent avoir reçu une formation supérieure à la moyenne. L'aîné et le benjamin ont exercé des professions qu'on appelle aujourd'hui libérales même si, au XVII<sup>e</sup> siècle, on n'exigeait pas de diplôme universitaire pour devenir notaire ou chirurgien.

Guillaume (1654-?), marié en 1671 à Louise Vitard, originaire de Paris, fut cultivateur et notaire; malheureusement, son greffe est presque entièrement perdu. On ne trouve que quelques actes épars mêlés à d'autres dossiers. Daniel-Jean dit Brantigny (1656-1729), se marie en 1691 à Madeleine Girard. Celle-ci se remarie en 1731 à Guillaume Rognon dit Laroche. Elisabeth-Ursule, née en 1658 et mariée en 1672 au charpentier Jacques Gauthier, originaire de la Normandie. Cette famille a vécu à Lotbinière. Etienne dit Boisvert (1660-1731), marié en 1686 à Marie-Jeanne Lemay est l'ancêtre de la plupart des Boisvert établis sur la rive sud du Saint-Laurent entre Québec et Trois-Rivières. Simon-Jean dit Brantigny (1667-1742), se marie à Madeleine Tousignant. Ce chirurgien s'est établi à Lotbinière, mais il est allé mourir à Lachenaye; son épouse s'est éteinte à Québec en 1756. Simon-Jean et Madeleine n'ont pas eu d'enfant.

Extrait de "Nos Ancêtres", volume VI,  
publié à la Revue Sainte-Anne de Beaupré. 1983.

- (1) Acte inscrit aux registres de Québec.
- (2) Pierre Bailloquet, Jésuite, né en 1613, décède chez les Outaouais en 1692. Il se dévoua 45 ans au service des colons français et des Indigènes, depuis Port-Royal, en Acadie, jusque chez les Sioux en Illinois.
- (3) Fonds Godbout, Archives nationales du Québec à Québec.
- (4) Marcel Trudel, Le terrier du Saint-Laurent en 1663, page 272.
- (5) Greffe de Guillaume Audouart.
- (6) Greffe de Gilles Rageot.
- (7) Greffe de Guillaume Audouart.
- (8) Rapport de l'Archiviste de la province de Québec, 1943-1944, p.4.
- (9) Dictionnaire généalogique des familles canadiennes, volume 1, p. 178.
- (10) Ce fait est rapporté dans l'excellent ouvrage de Lionel Laberge: Histoire du fief de Lotinville, p. 143.

**PUBLICATIONS.....PUBLICATIONS.....PUBLICATIONS.....**

Sont maintenant disponibles à la Société de Généalogie des Cantons de l'Est, les suppléments de répertoires de mariages, (de 1971 à 1988 inclus) des comtés de: COMPTON, RICHMOND, STANSTEAD et WOLFE. Ces répertoires ont été relevés et compilés par des membres de la Société.

Publication des mariages du Comté de Lotbinière (complément jusqu'en 1985), par GUY ST-HILAIRE. Un ouvrage de 346 pages complétant jusqu'en 1985 les paroisses déjà couvertes par Pontbriand, reprenant St-Gilles et couvrant en entier les paroisses non publiées, les églises protestantes et la station de radar de St-Sylvestre. En vente chez l'auteur, au 131 Meaney, Kirkland (Qué.), H9J 3B9, au pris de 27,00\$ incluant frais de poste. Tout envoi en dehors du Canada est payable en devises américaines. Guy St-Hilaire. \*820.

## Saviez-vous que...

1. Le grand-père de **Gérald Pelletier**, ancien ministre fédéral dans le cabinet Trudeau et ancien ambassadeur du Canada en France, **Thomas Pelletier**, fils de Thomas Pelletier et de **Martine Millier**, a épousé Louise Lemerise, fille d'Aimé et **Hermine Dufresne** à Compton le 28 septembre 1868.

2. Le docteur **Ernest Gendreau** dont les recherches sur le radium lui valurent une renommée mondiale était natif de Coaticook. Il est le fils de Jean-Baptiste Gendreau, né à St-Hyacinthe en 1850 et marié à Sophie Daudelin.

3. Le **Père Vincent Therrien**, prédicateur bien connu et fondateur des Soeurs de la Prière et de la Pénitence est né en 1934 à St-Julien de Wolfe et est le fils de Honoré Therrien et de M.-Louise Grenier.

4. Le premier maire de La Patrie de 1876 à 1877 fut **M. J.A. Chicoyne**, né à St-Pie de Bagot le 22 août 1844. Avocat, il épouse Caroline Perreault, fille d'Elie Perreault. Agent de colonisation en 1872, il s'établit à La Patrie et ensuite à Sherbrooke en 1886 où il dirigea le journal le Pionnier jusqu'en 1900.

5. **Doris Lussier** (le Père Gédéon) est né à Fontainebleau en 1918 et est le fils de Donat Lussier et de Rose Picard. Donat était le fils de Prosper, natif de St-Gérard de Wolfe et époux de **Mary Gosselin** en 1891.

6. **Modeste Gosselin**, natif de Lauzon, son épouse **Olive Gagnon** de St-Nicolas, et **leurs cinq enfants** furent les premiers à s'installer à Ham Nord vers 1850-1852.

7. L'un des pionniers de St-Claude fut **François-Bruno Richard**, marié à Julie Leblanc à Gentilly en 1835. Il est à la tête de sept générations ayant vécu ou vivant à St-Claude.

8. Le fondateur de Stoke, **John Guillemette** alias Jacques (Jean) est né à St-Gervais de Bellechasse en 1825 d'Isidore Guillemette et de Madeleine Latulippe. Il épousa Julie Bourque à la Cathédrale de Sherbrooke en 1855 et Elmère Lemay à St-Jean-Baptiste de Sherbrooke en 1892. Il mourut à Stoke en 1927 à l'âge de 102 ans.

9. **Pierre Dionne**, venu de St-Césaire s'installa à St-Herménégilde au pied de la Springhill. Il avait épousé à St-Césaire en 1856 Marie Papineau, soeur du patriote des troubles de 1837-38 Louis-Joseph Papineau. Son fils Pierre II se maria à Compton en 1866 à Sophie Valade, fille de Joseph Alphonse Valade. Il était terrassier et travailla à la construction du couvent et de l'église de St-Edmond de Coaticook.

10. **Pierre-Augustin Jolin**, originaire de St-Raphaël de Bellechasse, fut parmi les pionniers de St-François-Xavier de Brompton en 1878. Il avait épousé Emérence Duquette à St-Raphaël en 1853.

Alphée Roy

## Un Scott qui n'en était pas un ...

Si vous êtes né **Scott**, ce n'est peut-être pas votre patronyme, du moins à l'origine...

En effet, cherchant sans succès le mariage de **André Scott** et de **Josette Benoit** dont le fils André s'était marié à St-Hyacinthe en 1812 à Marguerite Gendron sous le nom de **Cock**, quel ne fut pas mon étonnement que de trouver enfin celui-ci dans le dictionnaire Drouin sous le nom de ... **KOCH!**...

**André Koch** vient de Salsterchelden, Province de Hanovre, **Allemagne** et s'est marié à Lachenaye le 12 juillet 1784. On retrouve des descendants dans la région de Sherbrooke (Weedon puis Coaticook), à partir de la troisième génération, sous le nom de **Scott**.

Lucie Adam \*1510

## Boîte aux questions

Les membres sont invités à nous faire parvenir leurs problèmes généalogiques. Afin de faciliter la rédaction de cette chronique, nous vous demandons:

- d'écrire les noms qui font l'objet d'une demande en MAJUSCULES, en ajoutant les accents s'il y a lieu;

- de préciser le plus possible votre demande en donnant des points de repère de temps et de lieu;

- d'inscrire votre numéro de membre.

Les réponses aux questions devront être envoyées à la rédaction qui les fera paraître dans l'Entraide.

Faites parvenir vos demandes et vos réponses à L'ENTRAIDE GENEALOGIQUE, Case postale 635, Sherbrooke, Québec, J1H 5K5

## QUESTIONS

Q. 237. Je cherche le mariage de Cléophas BLANCHARD et Délima SURPRENANT. Leurs enfants se marient à Eastman au début du 20<sup>e</sup> siècle. \*1575

Q. 238. Le mariage de Pierre Berger VERONNEAU et L.-Euphrosine LEFORT ou LAFOREST. Leur fils Jean-Bte épouse M.-Marguerite Lasnier à Marieville, le 28 septembre 1824. \*1575

Q. 239. Le mariage de Louis LASNIER et Thérèse LUSSIER: leur fille M.-Marguerite épouse Jean Bte Berger à Marieville le 28 septembre 1824. \*1575

Q. 240. Recherche le nom des parents de Mary VERRETTE mariée à Charles Digby le 29-01-1862, à l'église St-Georges de Lennoxville. \*1631

Q. 241. Endroit et date du mariage de Pierre BELOIN, fils de Jean et Céleste Filion, mariés à Napierville en 1836 avec Julie Roch, fille de Jn-Bte et Mathilde Alard de St-Valentin. Le couple fait baptiser Oscar en 1885 à St-Venant (Paquetteville). \*702

Q. 242. Endroit et date du mariage de Augustin BELOIN-BLOUIN (mêmes parents que ci-dessus) à Adeline LAGARDE dit St-Jean. Le couple fait baptiser Georgiana en 1876 à St-Venant et déménage peu après à Ste-Scholastique. \*702

Q. 243. Mariage de Patrick HYLAND et Ann MCKANE. Deux de leurs enfants se sont mariés à Ste-Brigitte des Saules en 1865 et 1866. \*1510

Q. 244. Recherche le mariage de Ludger PROVOST et Victorine CHICOYNE. Leur fils Ludger se marie en 1901 à St-Eugène-de-Grantham, à Rosina Archambault. \*1605

# GÉNÉALOGIE

## Lignée directe de la Famille

de Dame Gabrielle Roy

Louis LeRoy 27 avril 1638	I	Anne Lemaître St-Rémy-de-Dieppe, Normandie
Nicolas LeRoy vers 1658	II	Jeanne Lelièvre en Normandie, France
Guillaume LeRoy vers 1689	III	Angélique Bazin Seigneurie de Berthien
Pierre-Bernard Roy 20 novembre 1730	IV	Marguerite Couture St-Étienne-de-Beaumont
Guillaume Roy 30 juillet 1764	V	Madeleine Gravel St-Étienne-de-Beaumont
Jean Roy 23 novembre 1795	VI	Françoise Dallaine St-Étienne-de-Beaumont
Charles Roy 4 mai 1840	VII	Marcelline Morin St-Isidore-de-Dorchester
Léon Roy 23 novembre 1886	VIII	Mélina Landry St-Léon, Manitoba
Gabrielle Roy août 1947		Dr. Marcel Carbotte

LA COURONNE DES VIEILLARDS CE SONT LES  
ENFANTS DES ENFANTS,  
ET LA CLOIRE DES ENFANTS CE SONT LEURS PERES.

PROV. CH 17, V 6

## Gabrielle Roy, mon illustre cousine

Une des facettes intéressantes de la recherche en généalogie est sans contredit la chasse aux personnalités célèbres susceptibles de se retrouver dans son arbre généalogique. Vous serez sûrement d'accord avec moi que lorsqu'on rencontre, parmi ses ancêtres en ligne directe, le frère du grand-père de Gabrielle Roy, ça vous brasse les émotions. Laissez-moi, si vous le voulez bien, partager avec vous ce beau moment.

Étant, depuis toujours, un très grand admirateur de cette grande romancière canadienne, c'est avec passion que je me mis à la recherche de ses ancêtres afin de savoir si vraiment un lien de parenté pouvait exister entre elle et moi. Partageant avec elle le même nom de famille, tout était possible. Cependant, c'est avec un peu d'appréhension que j'entrepris ces recherches de peur d'être déçu sachant au départ qu'il y avait plusieurs lignées différentes de "Roy".

Ma curiosité a quand même eu le dessus et je décidai d'en avoir le cœur net une fois pour toutes. Je dois vous dire que ce ne fut pas facile, car très peu de choses avaient été publiées sur sa vie privée, à part quelques détails très fragmentaires. Savoir qu'elle était la fille de Léon Roy et Mélina Landry n'était pas suffisant. Étant née à St-Boniface, au Manitoba, il y avait de fortes chances que le mariage de ses parents ait eu lieu dans cette province. Très peu de répertoires de mariages du Manitoba ont été publiés et, après vérification, aucun Léon Roy avec Mélina Landry... Il me semblait certain, cependant, que son père était originaire du Québec.

C'est lors d'une visite à la Bibliothèque municipale de Sherbrooke, que je découvris le livre intitulé "Le miroir du passé", écrit par sa soeur aînée, Adèle Roy, que mes recherches ont finalement abouti. Elle y raconte que, effectivement, son père naquit le 30 juin 1850 à Saint-Isidore, comté de Dorchester, au Québec. Plus j'avais dans ma lecture, et plus je me sentais proche du but. Lorsqu'elle y mentionne, enfin, que son grand-père, Charles Roy, avait épousé en premières noces, Archange Châtigny à St-Henri, en 1829, et en secondes noces Marcelline Morin le 4 mai 1840 à St-Isidore, je suis certain que mon intuition ne m'avait pas trompé.

La plus belle surprise fut sûrement le fait que ce lien de parenté est beaucoup plus près que tout ce dont j'avais jusque-là espéré. Son père étant le cousin de mon arrière-arrière grand-père Damase, elle se trouve donc la cousine au 3e degré de mon arrière grand-père Joseph.

I	
Nicolas LeRoy & Jeanne Lelièvre vers 1658 St-Rémy-de-Dieppe, Normandie	
II	
Guillaume LeRoy & Angélique Bazin vers 1689 Seigneurie de Berthier	
III	
Pierre-Bernard Roy & Marguerite Couture 20 novembre 1730 St-Etienne-de-Beaumont	
IV	
Guillaume Roy & Madeleine Gravel 30 juillet 1764 St-Etienne-de-Beaumont	
V	
Jean Roy & Françoise Dallaire 23 novembre 1795 St-Etienne-de-Beaumont	
VI	
Charles Roy & Marcelline Morin 4 mai 1840 St-Isidore-de-Dorchester VII	Jean-Baptiste Roy & Joséphte Hébert-Couillard 18 avril 1826 St-Etienne-de-Beaumont VII
Léon Roy & Mélina Landry 23 novembre 1886 St-Léon, Manitoba VIII	Damase Roy & Philomène Bergeron 12 juillet 1864 St-Etienne-de-Beaumont VIII
Gabrielle Roy & Dr. Marcel Carbotte (?) août 1947	Joseph Roy & Laetitia Bolduc 4 octobre 1897 St-Vital-de-Lambton IX
	Emile Roy & Juliette Bélisle 15 septembre 1921 Martinville X
	Rolland Roy & Estelle Bisson 2 décembre 1944 St-Jeap-Baptiste de Sherbrooke XI
	Réjean Roy & Claudette Parent 16 juin 1973 Notre-Dame de Fatima de Val d'Or

Le printemps dernier, notre bibliothèque faisait l'acquisition d'un répertoire du Manitoba où je retrouvai enfin le mariage de ses parents. Mariage célébré dans la paroisse de St-Léon le 23 novembre 1886. Une chose était maintenant sûre et certaine, elle était issue de la même lignée de "Roy" que moi.

Une autre question restait en suspens... Comment avait-elle bien pu se retrouver à St-Boniface au Manitoba. Vous voulez le savoir ? Eh bien voici...

Son père quitta le toit paternel à l'âge de treize ans et se retrouva au presbytère de Beaumont. Le Curé lui fit la classe en échange de menus services et le fit admettre comme pensionnaire dans un collège de Québec à l'âge de quinze ans. Par la suite, il trouva un emploi chez un marchand de Québec.

A vingt-cinq ans, il émigra en Nouvelle-Angleterre où il fut embauché dans un camp forestier situé à une trentaine de milles de Lowell, Massachusetts.

C'est au cours des années 1880, alors que le Père Lacombe parcourait la Nouvelle-Angleterre dans le but de recruter des colons canadiens-français pour l'Ouest Canadien, qu'il vendit son restaurant acheté quelques années plus tôt. Célibataire et âgé de 33 ans, il quitta donc Lowell pour le Manitoba, où il s'établit à Saint-Alphonse.

L'abbé Téléphore Campeau, nommé curé de cette paroisse en 1885, conseilla à Léon de se marier et lui fit rencontrer Mélina Landry. Il la demande en mariage après seulement trois visites. Elle n'avait alors que 18 ans et lui en avait déjà 36. Neuf mois plus tard naissait le premier enfant, Joseph, suivi de Anna, Agnès, Adèle, Clémence, Bernadette, Rodolphe, Germain, Marie-Agnès et finalement Gabrielle pour un total de 10 enfants. Mélina était au début de la quarantaine à la naissance de Gabrielle et Léon était tout près de ses soixante ans.

Il vend la terre de St-Alphonse pour aller ouvrir un magasin général au village de Mariapolis, avec pour associé son beau-frère, Calixte Landry. Vers la fin de 1892, il quitte Mariapolis pour Somerset où il ouvre une épicerie qu'il transforme en magasin général. Nommé agent d'immigration par le gouvernement fédéral, il liquide son commerce au début de 1897, et c'est à ce moment que la famille s'installe à St-Boniface.

Au cours du printemps de 1905, il fait construire la maison de la rue Deschambault et c'est là que naîtra Gabrielle, le 22 mars 1909. Après ses études, elle enseignera sept ans avant de partir pour l'Europe, en 1936. Au moment où le monde est au bord de la deuxième guerre, en 1939, elle revient au pays.

Elle collabore à différentes revues, comme journaliste-pigiste, et vers la fin de 1945, elle s'établit à Montréal, dans le quartier St-Henri, où elle écrira son premier roman (Bonheur d'occasion), qui lui apportera la renommée mondiale. Plusieurs autres romans viendront confirmer son immense talent d'écrivain et lui vaudront de nombreux prix littéraires, tant au Canada qu'à l'étranger.

Elle est décédée à l'Hôtel-Dieu de Québec, le 13 juillet 1983, à l'âge de 74 ans, le jour de la première mondiale du film tiré de son premier roman, Bonheur d'occasion, à Moscou.

Ceci n'est qu'un aperçu sommaire de mes recherches sur sa famille et j'espère pouvoir un jour en publier un compte rendu complet. J'invite tous les généalogistes qui, comme moi, sont apparentés à une personnalité importante, à nous faire connaître le résultat de leurs recherches.

Réjean Roy #554

## Sherbrooke en 1867



From "THE EASTERN TOWNSHIP GAZETTEER AND GENERAL BUSINESS DIRECTORY," 1867. Working by J. H. Walker.

Reproduced by J. H. Walker.

Sherbrooke, métropole des Cantons de l'Est reçoit le statut de ville en 1852, 44 ans après le passage de M. de St-Ours Deschailions et Hertel de Rouville sur la Saint-François.

Voir texte sur ces 2 militaires dans le Vol. XII no. 4 de l'Entraide.